

Plan de services en français 2011-2012



Seniors

Aînés

Ministère des Aînés de la Nouvelle-Écosse
Édifice Dennis, 4^e étage
1740, rue Granville
C.P. 2065
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z1
seniors@gov.ns.ca
www.gov.ns.ca/seniors

Table des matières

Message de la sous-ministre	3
Mission, vision et mandat du ministère des Aînés	4
Réponses aux demandes en français	4
Inventaire des services en français	5
Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011	6
Buts, objectifs et mesures pour l'année 2011-2012	13
Priorités de la communauté acadienne et francophone	18
Conclusion : Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone	18

Message de la sous-ministre

C'est avec plaisir que je présente le plan de services en français 2011-2012 du ministère des Aînés.

Le Ministère continue d'améliorer la prestation de services en français en vertu de la *Loi sur les services en français*. Nous allons continuer à explorer et à mettre en œuvre des nouvelles idées pour mieux servir les aînés acadiens et francophones et améliorer l'utilisation du programme *Bonjour!* pour faire la promotion des services qui sont déjà offerts en français.

La *Loi sur les services en français* appuie notre vision d'une société inclusive de communautés accueillantes qui appuient le bien-être des aînés et qui apprécient leurs contributions.

Pour aider les aînés francophones de la Nouvelle-Écosse à comprendre les programmes et les possibilités de financement, nous offrons des publications en français. Nous continuons d'appuyer les projets communautaires qui sont offerts en français ainsi que les aînés et les organismes pour les aînés.

Grâce à nos nombreux partenariats avec le gouvernement, nous allons nous efforcer de répondre aux besoins des aînés dans leurs communautés, en français. Des consultations avec le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE), qui compte un représentant au sein du conseil consultatif du groupe de IX organismes pour les aînés, et avec le Réseau néo-écossais pour la prévention de la violence envers les aînés, ainsi que la représentation continue du Ministère au sein du Comité de coordination des services en français, contribueront à assurer des possibilités de prestation de services en français.

Cordialement,



Kelliann Dean
Sous-ministre
Ministère des Aînés

MISSION, VISION ET MANDAT DU MINISTÈRE DES AÎNÉS

Mission

Le ministère des Aînés s'engage à assurer l'inclusion, le bien-être et l'indépendance des aînés de la Nouvelle-Écosse en facilitant l'élaboration de politiques sur le vieillissement et de programmes destinés aux aînés à l'échelle du gouvernement, et par la prestation et la coordination de planification stratégique, de soutien, de services, de programmes et d'information. Cet objectif sera atteint grâce à notre leadership et à notre collaboration avec nos partenaires.

Vision

La Nouvelle-Écosse est une société inclusive de communautés accueillantes qui appuient le bien-être des aînés et qui apprécient leurs contributions (*Stratégie pour un vieillissement positif en Nouvelle-Écosse*, 2005).

Mandat

- Diriger la mise en œuvre de la Stratégie pour un vieillissement positif en Nouvelle-Écosse.
- Faciliter la planification, le développement et la coordination des politiques, des programmes et des services pour les aînés, en partenariat avec les ministères du gouvernement, les aînés et les groupes d'aînés bénévoles.
- Consulter les aînés et veiller à ce que leurs opinions soient prises en considération par la province lors de l'élaboration des politiques, des programmes et des services.
- Servir de point d'entrée au gouvernement de la Nouvelle-Écosse en offrant des renseignements sur les programmes et les services destinés aux aînés et à leurs familles et en abordant les questions et les préoccupations des aînés.

RÉPONSES AUX DEMANDES EN FRANÇAIS (orales et écrites)

Une note de service a été préparée à l'intention du personnel afin de souligner l'importance d'offrir des services en français et la procédure pour le faire. La note de service indiquait que toute demande écrite reçue du public en français devait recevoir une réponse en français dans un délai raisonnable et selon la procédure décrite dans la note sur la politique.

La note de service indiquait aussi que pour l'instant, on répondrait aux demandes orales de communiquer en français dans la mesure du possible. Il existe une procédure à ce sujet, qui contient des directives pour les employés qui ne parlent pas couramment français, à savoir qu'ils doivent utiliser le guide *Bonjour!* pour répondre en français avec courtoisie et passer l'appel à un membre du personnel

disponible qui parle suffisamment français. Si la personne qui parle français n'est pas disponible, l'employé demande à l'interlocuteur son nom et son numéro de téléphone et veille à ce qu'un représentant du gouvernement capable de s'exprimer en français communique avec la personne le plus tôt possible.

Le Ministère reconnaît l'importance de pouvoir répondre aux demandes orales et écrites du public de communiquer en français et aimerait être plus en mesure de le faire. C'est pourquoi le Ministère appuie le personnel qui souhaite s'inscrire aux cours de français financés par les Affaires acadiennes.

INVENTAIRE DES SERVICES EN FRANÇAIS

Avec l'aide des Affaires acadiennes, le Ministère a fait traduire vers le français plusieurs documents clés sur la violence envers les aînés (brochures et affiches sur la violence et l'exploitation financière). Une courte vidéo visant à sensibiliser davantage les gens à la violence envers les aînés a été adaptée et affichée sur le site Web du Ministère. Voici une liste des publications offertes en français :

- Trois programmes de subvention, le *Fonds pour le vieillissement positif*, le *Programme sur les communautés amies des aînés* et la *Subvention pour la sécurité des aînés* (les formulaires de demande pour les organismes communautaires à but non lucratif et les municipalités sont disponibles en français chaque année pendant l'appel de propositions)
- Plans annuels de services en français du ministère des Aînés
- Sommaire de la *Stratégie de la Nouvelle-Écosse sur la violence envers les personnes âgées : Sensibilisation et prévention*
- Brochures sur la violence envers les aînés (une de nature générale et une autre sur l'exploitation financière)
- *Allowance* (une vidéo qui sensibilise les gens à la violence envers les aînés)
- Huit fiches d'information sur la protection et la planification financière publiées en 2010 par les ministres F/P/T responsables des aînés

La distribution à grande échelle de ces publications visant à sensibiliser les gens à la violence envers les aînés aborde le premier domaine stratégique, c'est-à-dire l'éducation et la sensibilisation, présenté dans la *Stratégie sur la violence envers les personnes âgées : Sensibilisation et prévention*.

Le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) est un membre du conseil consultatif du groupe de IX organismes pour les aînés, qui joue le rôle de comité consultatif pour le Ministère. La participation du RANE à ce groupe est importante pour le Ministère parce qu'elle permet de donner une voix aux aînés acadiens et francophones.

PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT AUX BUTS ET OBJECTIFS EN 2010-2011

Tableau 1 – Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011 Ministère des Aînés

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i> .	1.1 – Cadre administratif et stratégique L'Office des affaires acadiennes et le ministre s'acquittent de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.	S.O. – S'applique seulement à l'OAA.	S.O.	S.O.
	1.2 – Responsabilités des institutions Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.	Établir des liens et des partenariats au sein du gouvernement afin de répondre aux besoins des aînés acadiens et francophones en matière de services en français.	**Rencontrer les coordonnateurs des services en français des ministères auxquels le ministère transmet le plus souvent les demandes et les questions des aînés afin de déterminer les besoins et d'en établir la priorité. Le ministère de la Santé sera un	Cet objectif n'a pas été atteint. Il sera réévalué en 2011-2012 pour déterminer la meilleure approche à adopter pour engager les autres ministères.

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
			<p>intervenant important en 2010-2011.</p> <p>**Continuer à assurer la présence du Ministère au sein du Comité de coordination des services en français.</p>	Cet objectif a été atteint – Le Ministère a continué d'assurer sa représentation au sein du Comité de coordination des services en français.
<u>Objectif 2 –</u> <u>Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.	2.1 – Consultations Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone qui ont été établis pendant les consultations.	Appuyer la communauté acadienne et francophone pour l'exploration des besoins en français (et autres services) des aînés acadiens et francophones.	<p>**Le Ministère offrira du soutien (p. ex. soutien financier selon la disponibilité des fonds) à la communauté acadienne et francophone pour lui permettre d'explorer les besoins en français (et autres services) des aînés acadiens et francophones.</p> <p>**Le Ministère continuera de consulter le RANE par l'entremise de sa participation active au comité consultatif sur la prévention de la violence envers les aînés. Ce comité dirige la mise en œuvre de la <i>Stratégie sur la violence envers les personnes âgées</i> :</p>	Le Ministère continue de s'engager à appuyer la communauté acadienne et francophone en évaluant les besoins des aînés acadiens et francophones en matière de services. Le ministère des Aînés n'a reçu aucune demande de financement relatif à cet objectif en 2010-2011. Ce comité a fait l'objet d'une restructuration en 2010-2011 et porte maintenant le nom de Réseau néo-écossais pour la prévention de la violence à l'égard des aînés. Le RANE est toujours membre du comité directeur.

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en matière de prestation de services en français. Ils sont davantage conscients des</p>	<p>Continuer de sensibiliser le personnel du Ministère aux initiatives du gouvernement visant à améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone et au travail</p>	<p><i>Sensibilisation et prévention.</i></p> <p>**Le Ministère continuera de consulter le RANE et de travailler avec lui en tant que membre du conseil consultatif du groupe de IX organismes pour les aînés (qui agit à titre de comité consultatif pour le Ministère).</p> <p>**La coordonnatrice des services en français fournira au personnel des mises à jour régulières sur la prestation de services en français à l'échelle du gouvernement. (Remarque : Cet objectif a été déplacé à la section 2.2 pour 2011-2012.)</p>	<p>Cet objectif a été atteint – Le Ministère effectue des consultations continues avec le RANE grâce à sa participation active au groupe de IX organismes pour les aînés.</p> <p>Cet objectif a été atteint grâce à la communication continue avec le personnel au sujet des services et programmes pertinents pour la communauté acadienne et francophone.</p>	<p>Cet objectif a été atteint grâce à la communication continue au personnel au sujet des dîners-causeries organisés par l'Office des affaires acadiennes afin de promouvoir l'importance de la sensibilisation à la communauté acadienne et</p>

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
	<p>questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p> <p>2.3 – Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français, ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.</p>	<p>effectué pour améliorer les connaissances sur les Néo-Écossais acadiens et francophones.</p> <p>Améliorer l'utilisation du programme <i>Bonjour!</i> pour promouvoir les services offerts en français.</p>	<p>francophone.</p> <p>**Établir des liens améliorés sur le site Web du Ministère à partir du bouton <i>Bonjour!</i> pour donner accès à toutes les publications disponibles en français.</p>	<p>acadienne et francophone.</p> <p>Cette mesure est en cours. Le symbole <i>Bonjour!</i> indique aux gens qui consultent le site Web du Ministère que des services (publications) en français sont offerts. La coordonnatrice des services en français du Ministère a eu une discussion initiale avec le webmestre du Ministère. Une discussion plus approfondie (avec le nouveau directeur des communications et le webmestre du Ministère) est nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre un plan.</p>

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
	<p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Les services en français qui sont considérés comme prioritaires sont déterminés, des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services sont mises en œuvre, et des services sont offerts.</p>	<p>S'assurer que l'information est disponible en français, si possible.</p>	<p>**La prochaine édition du bulletin électronique sur la violence envers les aînés sera distribuée en français et en anglais, et le Ministère collaborera avec le RANE pour promouvoir le bulletin électronique dans les communautés acadiennes et francophones.</p> <p>**L'appel de propositions pour les programmes de subventions de 2010-2011 (<i>Fonds pour le vieillissement positif, Programme sur les communautés amies des aînés et Subvention pour la sécurité des aînés</i>) sera publié en français et en anglais.</p> <p>**Les Prix intergénérationnels seront lancés à l'automne 2010. L'information à ce sujet sera traduite et distribuée dans la communauté acadienne et francophone.</p>	<p>Le bulletin électronique sur la violence envers les aînés n'est pas publié pour l'instant. Toutefois, le Ministère offre des documents clés sur la violence envers les aînés en français et en anglais (voir la page 5 du présent plan).</p> <p>Cet objectif a été atteint. L'appel de propositions en 2010-2011 a été publié en français et en anglais.</p> <p>Cet objectif a été atteint. Le lancement des Prix intergénérationnels a été couronné de succès et la promotion du programme a été effectuée dans les communautés acadiennes et francophones.</p>

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
	<p>2.5 – Ressources humaines</p> <p>La capacité de la fonction publique d'offrir des services en français a augmenté.</p>	<p>Améliorer la capacité du Ministère, c'est-à-dire du personnel, d'offrir des services en français.</p>	<p>**Le Ministère continuera d'explorer les possibilités d'offrir des services en français par la ligne sans frais (en Nouvelle-Écosse) sur la violence envers les aînés.</p> <p>**Le Ministère continuera d'appuyer le personnel qui souhaite suivre des cours de français afin d'améliorer la capacité du Ministère d'offrir des services en français.</p> <p>**Le Ministère continuera d'inclure les compétences en français comme un atout dans les offres d'emploi appropriées.</p>	<p>Cet objectif n'a pas été atteint. Le Ministère évaluera les ressources disponibles au sein du gouvernement pour répondre aux demandes orales de services en français. Ainsi, le Ministère pourra améliorer sa capacité de répondre aux demandes reçues en français par le biais des lignes sans frais (ligne sur la violence envers les aînés et ligne générale).</p> <p>Le Ministère demeure engagé à appuyer le personnel qui souhaite suivre des cours de français.</p> <p>Le Ministère maintient son engagement envers le recrutement d'employés capables de communiquer en français.</p>

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.	3.1 – Préservation et essor de la communauté Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.	Appuyer les organismes communautaires acadiens et francophones afin de les aider à atteindre leurs objectifs en matière de programmes et de services à l'intention des aînés.	Les trois programmes de subvention du ministère (<i>Fonds pour le vieillissement positif, Programme sur les communautés amies des aînés et Subvention pour la sécurité des aînés</i>) offrent aux organismes communautaires acadiens et francophones à but non lucratif la chance de présenter des demandes de financement à l'appui de programmes liés à la prestation de services aux aînés. L'appel de propositions est diffusé chaque année en français et en anglais.	Cet objectif a été atteint. Le Ministère a financé trois projets en 2010-2011 visant à offrir des programmes et des services à la communauté acadienne et francophone. Deux projets ont été financés par le <i>Fonds sur le vieillissement positif</i> : le Transport de Clare (programme de visite dans les foyers pour personnes âgées par les jeunes et programme de marche pour les aînés) et le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (forums d'information sur le droit à l'intention des aînés). Un projet a été financé par la <i>Subvention pour la sécurité des aînés</i> : Association des seniors en sécurité.
	3.2 – Centres scolaires communautaires Les centres scolaires communautaires acadiens et francophones offrent des services	S.O.	S.O.	S.O.

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2010-2011	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
	et des programmes à la communauté acadienne et francophone.			

BUTS, OBJECTIFS ET MESURES POUR L'ANNÉE 2011-2012

Tableau 2 – Buts, objectifs et mesures pour l'année 2011-2012

Buts, objectifs et mesures pour l'année 2011-2012
Ministère des Aînés

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012
<u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i> .	1.1 – Cadre administratif et stratégique Les Affaires acadiennes et le ministre s'acquittent de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.	S.O. – S'applique seulement aux Affaires acadiennes.	S.O.
	1.2 – Responsabilités des institutions Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.	Établir des liens et des partenariats au sein du gouvernement afin de répondre aux besoins des aînés acadiens et francophones en matière de services en français.	Consulter les Affaires acadiennes pour déterminer la meilleure façon d'engager les autres ministères. **Continuer à assurer la présence du Ministère au sein du Comité de coordination des services en français.
<u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.	2.1 – Consultations Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la	Appuyer la communauté acadienne et francophone pour l'exploration des besoins en français (et autres services)	**Le Ministère offrira du soutien (p. ex. soutien financier selon la disponibilité des fonds) à la communauté acadienne et

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012
	communauté acadienne et francophone qui ont été établis pendant les consultations.	des aînés acadiens et francophones.	<p>francophone pour lui permettre d'explorer les besoins en français (et autres services) des aînés acadiens et francophone.</p> <p>** Le Ministère continuera de consulter le RANE par sa participation active au Réseau néo-écossais de prévention de la violence envers les aînés (anciennement le comité consultatif sur la prévention de la violence envers les aînés). Ce comité est responsable de sensibiliser les gens à la violence envers les aînés et à sa prévention, d'offrir un réseau d'échange d'information, de cerner les écarts et les possibilités et de contribuer à l'élaboration des politiques, aux initiatives et à la recherche.</p> <p>**Le Ministère continuera de consulter le RANE et de travailler avec lui en tant que membre du conseil consultatif du groupe de IX organismes pour les aînés (qui agit à titre de comité consultatif pour le Ministère).</p>

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012
	<p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en matière de prestation de services en français. Ils sont davantage conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p>	<p>Continuer de sensibiliser le personnel du Ministère aux initiatives du gouvernement visant à améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone et au travail effectué pour améliorer les connaissances sur les Néo-Écossais acadiens et francophones.</p>	<p>**La coordonnatrice des services en français fournira au personnel (par écrit et en personne) des mises à jour régulières sur la prestation de services en français à l'échelle du gouvernement.</p> <p>**La coordonnatrice des services en français informera le personnel au sujet de l'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> et des dîners-causeries organisés par les Affaires acadiennes afin de promouvoir la sensibilisation envers la communauté acadienne et francophone.</p>
	<p>2.3 – Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français, ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.</p>	<p>Améliorer l'utilisation du programme <i>Bonjour!</i> pour promouvoir les services offerts en français.</p>	<p>**Établir des liens améliorés sur le site Web du Ministère à partir du bouton <i>Bonjour!</i> pour donner accès à toutes les publications disponibles en français.</p> <p>** Explorer les possibilités de traduction en français des documents clés de l'Expo 50+.</p>
	<p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Les services en français qui sont considérés comme prioritaires sont déterminés, des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services sont</p>	<p>S'assurer que l'information est disponible en français, si possible.</p>	<p>**L'appel de propositions pour les programmes de subventions de 2011-2012 (<i>Fonds pour le vieillissement positif, Programme sur les communautés amies des aînés et</i></p>

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012
	mises en œuvre, et des services sont offerts.		<p><i>Subvention pour la sécurité des aînés)</i> sera publié en français et en anglais.</p> <p>La promotion des Prix intergénérationnels du Ministère en 201-2012 sera effectuée dans les communautés acadiennes et francophones.</p>
	<p>2.5 – Ressources humaines</p> <p>La capacité de la fonction publique d'offrir des services en français a augmenté.</p>	<p>Améliorer la capacité du Ministère, c'est-à-dire du personnel, d'offrir des services en français.</p>	<p>**Le Ministère évaluera sa note de service interne sur la correspondance et la communication orale en français et s'en servira pour informer le personnel et déterminer les domaines où des améliorations peuvent être effectuées.</p> <p>**Le Ministère évaluera les ressources disponibles au sein du gouvernement pour répondre aux demandes orales de services en français. Ainsi, le Ministère pourra améliorer sa capacité de répondre aux demandes reçues en français par le biais des lignes sans frais (ligne sur la violence envers les aînés et ligne générale).</p> <p>**Le Ministère continuera d'appuyer le personnel qui souhaite suivre des cours de français afin d'améliorer la capacité du Ministère d'offrir</p>

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs pour 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012
<u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.	<p>3.1 – Préservation et essor de la communauté</p> <p>Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.</p>	Appuyer les organismes communautaires acadiens et francophones à but non lucratif afin de les aider à atteindre leurs objectifs en matière de programmes et de services à l'intention des aînés.	des services en français. **Le Ministère continuera d'inclure les compétences en français comme un atout dans les offres d'emploi appropriées. Les trois programmes de subvention du ministère (<i>Fonds pour le vieillissement positif, Programme sur les communautés amies des aînés et Subvention pour la sécurité des aînés</i>) offrent aux organismes communautaires acadiens et francophones à but non lucratif la chance de présenter des demandes de financement à l'appui de programmes liés à la prestation de services aux aînés. L'appel de propositions est diffusé chaque année en français et en anglais.
	<p>3.2 Les centres scolaires communautaires acadiens et francophones offrent des services et des programmes à la communauté acadienne et francophone.</p>	S.O.	S.O.

PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE

Le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) est un membre actif du conseil consultatif du groupe de IX organismes pour les aînés. Ce groupe joue le rôle de comité consultatif pour le ministère des Aînés et pour le Secrétariat aux aînés, un groupe de cinq ministres qui partagent la responsabilité d'assurer la coordination interministérielle de politiques, de programmes et de services à l'intention des aînés. La participation du RANE au groupe de IX lui permet d'attirer l'attention du gouvernement sur des enjeux clés qui touchent la communauté acadienne et francophone.

Le ministère des Aînés s'engage à assurer une communication continue avec les Néo-Écossais acadiens et francophones, particulièrement en ce qui a trait aux enjeux qui touchent la vie des aînés acadiens et francophones.

CONCLUSION : CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION ET À L'ESSOR DE LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE

Le plan du ministère des Aînés inclut des mesures relatives à la communication en français, à la consultation de la communauté acadienne et francophone, ainsi qu'à l'amélioration et à la promotion des services offerts en français.

Notre ministère offre des services aux aînés, à leurs familles et aux organismes qui les desservent. En s'assurant que ces services sont offerts en français, nous permettons aux Acadiens et francophones de s'exprimer dans leur propre langue dans les moments où ils se sentent le plus vulnérables, contribuant ainsi à la préservation de la communauté.